

**Lancement de la campagne pour la suspension de l’Accord d’association UE-Israël : 16 novembre 2016**

Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, mardi 15 novembre 2016



La situation en Palestine ne cesse de se détériorer du fait de l’extension permanente de la colonisation, mais aussi de la mise en œuvre assumée par le gouvernement israélien, d’une stratégie visant avec le blocus de Gaza, l’isolement et l’annexion progressive de Jérusalem Est, la segmentation de la Cisjordanie, à rendre la continuité du territoire impossible pour la création d’un Etat palestinien dont il ne veut absolument pas.

Les droits de l’Homme, le droit international, la démocratie, sont systématiquement bafoués, sans que cela ne soulève plus qu’une expression timide de désaccord de la communauté internationale. Une expression que le gouvernement israélien ne peut qu’interpréter que comme un laisser faire tacite.

La campagne BDS, malgré les pressions, les interdictions et le procès, constitue un moyen efficace et de plus en plus partagé de résistance et de solidarité avec les palestiniens pour dénoncer et porter des coups à l’occupation et la colonisation.

Le volet « Sanction » de BDS, n’est pas le plus facile à obtenir, mais il est particulièrement redouté par Israël à la fois pour son image internationale et pour les effets économiques et politiques sur lesquels il permet de peser.

Pour que l’Union européenne cesse de cautionner, en appliquant un accord économique privilégié, la violation du droit international que représente l’occupation de la Palestine par Israël, une campagne est lancée en France par de nombreuses associations et organisations réunies, le 16 novembre auprès des citoyens et des institutions.

**Le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, qui regroupe 52 associations et organisations, et le Collectif « Trop c’est Trop » pour les droits des Palestiniens – avec le soutien de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine – proposent notamment la** [**signature d’un Appel adressé aux institutions de l’Union européenne**](http://cnpjdpi.org/appel/?p=4)**.**

Cette campagne sera d’abord portée au sein de la société civile, en France. Elle bénéficie de l’appui de plusieurs parlementaires nationaux et européens (dont certains participeront à la conférence de presse) et des encouragements de la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) pour lui donner un écho à l’échelle de toute l’Europe.

Suspendre l’Accord d’association entre l’Union européenne et Israël tant que durent les violations flagrantes du Droit international serait conforme aux termes mêmes de cet Accord (qui est conditionné par le respect des droits démocratiques) et au vote, en 2002, du Parlement européen qui a demandé cette suspension. Il se placera dans la prolongation de l’appel de 309 associations (2014) et de 62 députés (2015).

**Le lancement officiel de cette nouvelle campagne est programmé pour le 16 novembre avec une conférence de Presse à l’Assemblée Nationale qui sera introduite pour le Collectif National par le président de l’AFPS Taoufiq Tahani, en présence de plusieurs parlementaires français et européens.**

Le Conseil National lors de sa dernière session, a validé cette campagne pour l’AFPS. Parce qu’elle se veut une campagne citoyenne, cette initiative a besoin d’être portée au plus près des gens par les groupes locaux de l’AFPS et de chacune des organisations qui composent le collectif national. D’ores et déjà plusieurs d’entre elles ont placé la pétition en bonne place sur leur site Internet. Le site de l’AFPS aussi et les groupes locaux peuvent sans tarder commencer à la faire signer, et la diffuser largement autour d’eux. Vous trouverez également tous les éléments de cette campagne mis à jour à chaque étape, sur le site du collectif national : <http://cnpjdpi.org/>

[**>>Signez la pétition**](http://cnpjdpi.org/appel/?p=4) [**Dossier de presse\_lancement campagne suspension AA UE-Israel\_16nov2016**](http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/dp_susp_acc_ass_16_nov_2016_final.pdf) (PDF – 2.4 Mo)